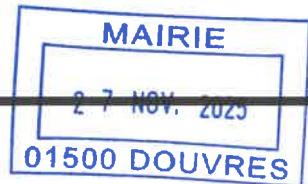


mairie@douvres.fr



De: Enquête PLU
Envoyé: mercredi 26 novembre 2025 13:34
À: mairie@douvres.fr
Objet: TR: Projet PLU - dossier QUINSON Bernadette déposé en 2007 et 2020
Pièces jointes: PLU 2009.png; Nouveau règlement graphique 2025.png

Bonjour,

Pouvez vous joindre cette observation au registre papier ainsi que sur le site internet ?

Merci beaucoup par avance,

Bien cordialement,

Catherine Brun

De : Bernadette QUINSON VALERO <bquinson@gmail.com>

Envoyé : mardi 25 novembre 2025 15:16

À : Enquête PLU <enquete.plu@douvres.fr>

Objet : Projet PLU - dossier QUINSON Bernadette déposé en 2007 et 2020

Madame le Commissaire Enquêteur,

Je fais suite à votre proposition de reprise du dossier que je vous ai remis en mains propres samedi matin 22/11 à la mairie de Douvres, en retraçant l'historique.

Je suis native de Douvres, ma famille y réside depuis 5 générations. Mon père, ses parents et grands-parents avant lui étaient agriculteurs, mon frère cadet l'est également et son fils unique reprendra l'exploitation céréalière dans quelques années.

En 2007, à l'âge de 45 ans et accompagnée de mon père, j'ai déposé un dossier de demande « d'accessibilité en zone constructible de 3 parcelles de terrain agricoles au lieu-dit « La Murat » (parcelles 1202 – 1203 – 1204) afin d'y construire une habitation. À l'époque déjà, une zone habitée importante juxtaposait les 3 parcelles de terrain et les encadrait presque entièrement, formant une enclave agricole impossible à cultiver ni à faire paître aux animaux du fait de la proximité des maisons. D'autre part, des permis de construire venaient juste d'être acceptés sur la zone constructible limitrophe. Mon père et moi étions plutôt confiants, cette demande représentait pour moi un rêve de gosse : m'établir sur la terre de mes ancêtres. Mais il m'a été répondu de patienter et d'attendre de nouvelles dispositions de PLU.

En 2020 (après deux rencontres entre temps en mairie) je dépose un second dossier de demande « d'accessibilité en zone constructible des 3 mêmes parcelles de terrain agricoles au lieu-dit « La Murat ». Une conseillère municipale, Mme Cavanne, se rend sur site avec moi, observe l'enclave et convient qu'il est étonnant qu'une régularisation géométrique de la zone habitée n'ait pas été produite quelques années plus tôt, avec pour exemple « une simple ligne droite englobant les 3 parcelles dont je suis propriétaire ». Elle constate qu'un cabanon de jardin en moellons aurait été identifié dès les années 2000 comme étant un élément de patrimoine « ND1 » ou « Élément repéré au titre du L151-19 », alors qu'il ne présente aucun intérêt patrimonial. Elle note également en bordure des parcelles agricoles les présences de l'électricité (lampadaire de rue) et de bouches ronde et carrée d'évacuation des eaux usées, ainsi que la proximité du tout à l'égout. Elle m'informe que ces observations directes sur site devraient contribuer à faire évoluer le PLU en ma faveur et qu'elle témoignera de ses propres constatations pour obtenir un « go ».

En 2022, j'adresse un mail à la mairie à l'attention de Mme Cavanne afin d'obtenir des nouvelles sur l'avancement de ma demande, mail resté sans réponse.

Aujourd’hui, âgée de 64 ans, après 20 ans d’attente et d’espérance, je me rends compte que la nouvelle réforme graphique proposée du PLU transforme le paysage du quartier de « la Murat » en y ajoutant des zones agricoles supplémentaires prises sur des parcelles identifiées comme pavillonnaires et toujours limitrophes de mon terrain. Ce zonage proposé ne s’oriente pas en ma faveur, bien au contraire puisqu’il redéfinit une zone agricole d’importance. Mon espoir serait-il réduit à néant ?

Je sollicite de votre bienveillance un rappel en mairie de Douvres sur les engagements oraux qui ont été pris successivement durant 20 années et m’ont permis de patienter. Je fais le vœu qu’une réponse positive me soit enfin accordée, témoignant de la volonté de la municipalité d’honorer le vivier citoyen douvrois dont je fais partie et de réparer l’injustice d’une si longue attente.

Je joins deux captures d’écran de zonages : PLU 2009 et nouveau règlement graphique 2025, sur lesquelles j’ai dessiné un cercle bleu avec une croix pour identifier les parcelles où je souhaitais dès 2007 (et souhaite toujours) construire une habitation personnelle. On voit nettement combien il aurait été plus aisé en 2009 de redessiner la zone pavillonnaire de La Murat et d’accéder à ma demande.

Je reste à votre disposition pour en parler ou fournir d’autres éléments si besoin.

Avec tout mon respect,

Bien cordialement,

Bernadette QUINSON VALERO

639 Route d’Ambérieu

01500 DOUVRES

Tel : 06 78 84 33 09

